

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

M<sup>lle</sup> Lafon Marie Louise  
 profession h. p.  
 nationalité française  
 demeurant à Noussalnes  
 allant à Bejrout (dép. Syrie)  
 âgée de 32 ans taille d'un mètre 70 cent<sup>es</sup>  
 cheveux bruns front rose  
 sourcils bruns yeux noirs  
 nez rose bouche noir  
 barbe " menton rose  
 visage ovale teint brun

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Aucune

Fait à Aurillac, le 17 Juin  
 mil ~~trois~~ cent quatre-vingt

Signature des témoins  
 J. Faisan  
 J. Guis  
 J. Marbelle  
 N<sup>o</sup> 42 du Registre

Signature du porteur

M Lafon

Prefet  
 Prefet  
 l'honneur de  
 envoi d'une  
 passeport pour  
 Syrie en raison  
 mariage sans  
 agréés  
 Prefet  
 inq de mes senti-  
 ments respectueux.  
 M Lafon.





Demande de  
passport

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance la délivrance d'un passeport pour Beyrouth et Alep (Syrie) en raison de mon prochain mariage dans cette ville.

Sincères regrets  
Monsieur le Préfet.

Avec mes sentiments très respectueux,

M. Lafay.

Avec avis favorable  
le Maire de la commune de Montauban  
ne voit aucun inconvénient à ce que  
le passeport demandé par M. Lafay  
lui soit accordé.  
Montauban, le 31 mai 1922.

Pour le Maire empêché  
L'Adjoint

Lafay

